



PARIBAS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

13 MAI 1982

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jacques de FOUCHIER
Président d'honneur

M. Jean-Yves HABERER
Président Directeur Général

M. Gustave RAMBAUD
Vice-Président

M. Pierre DECKER
M. Maurice DOUMENC
M. Francis C. FABRE
M. Dominique LECA
M. Jacques MARCHANDISE
Lord ROLL of IPSDEN
M. Michel WALHAIN
Administrateurs

CENSEUR

M. Claude BOURLET

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. Pierre HOT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Castel Jacquet et Associés
de Bois, Diéterlé et Associés

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F 750 000 000

SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2^E

R.C.S. PARIS B 662 047 885 L.B.F. N° 24

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

13 MAI 1982

**RAPPORT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'année 1981 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981.

L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

Les faits marquants de l'exercice 1981 ont été la hausse sans précédent de la devise américaine et l'ampleur des fluctuations des taux de l'eurodollar, qui ont entraîné des tensions au sein du Système monétaire européen et fortement influencé le comportement des pays membres.

Dans un environnement économique difficile, caractérisé par le ralentissement de la production industrielle, la montée du chômage, le maintien d'un important déficit commercial et d'un taux d'inflation élevé, les autorités monétaires françaises se sont attachées à défendre la position du franc et à contrôler la progression de la masse monétaire. Elles ont été amenées en conséquence à utiliser la hausse des taux d'intérêts et à maintenir le caractère contraignant du dispositif d'encadrement du crédit.

Alors que les taux d'intérêts avaient connu l'année précédente une relative stabilité, le marché monétaire a été marqué par d'amples variations et le renchérissement général de ses conditions.

Pendant les deux premiers mois de l'exercice, la Banque de France a continué à pratiquer une politique de taux modérés : la moyenne mensuelle du taux de l'argent au jour le jour qui s'était établie à 10,98 % en décembre 1980, s'est maintenue à 10,37 % en janvier et 10,91 % en février. Dès la mi-février, le raffermissement du dollar au détriment du DM a conduit à une forte tension des taux outre-Rhin, que la Banque de France n'a accompagnée qu'en partie : l'argent au jour le jour a ainsi atteint progressivement une moyenne de 12,23 % en avril.

Après les élections présidentielles, les pressions exercées sur le franc ont conduit les autorités monétaires à relever le 21 mai le loyer de l'argent qui a été fixé à 20 % au jour le jour jusqu'au 28 juin, et à renforcer le dispositif de contrôle des changes.

Ces mesures, associées à des interventions directes sur le marché des changes, ont entraîné le rétablissement du franc ; à partir de la fin du mois de juin le marché monétaire a connu une détente prudente et progressive et l'argent au jour le jour a été ramené à 19 % le 29 juin, 18 1/4 % le 17 juillet et 17 1/2 % le 4 août.

Mais l'extrême amplitude des fluctuations du dollar, qui après avoir atteint la cote historique de F. 6,18 le 11 août, s'est rapidement replié courant septembre, a provoqué des tensions au sein du Système monétaire européen : le 4 octobre était décidé un réalignement des taux-pivots à l'intérieur du S.M.E., effectué principalement au profit du deutsche mark et du florin et au détriment du franc français et de la lire.

Pendant cette période, la Banque de France s'est efforcée de soutenir le franc par des interventions répétées sur le marché des changes et par le relèvement des taux sur le marché intérieur, le taux du jour le jour ayant été porté et maintenu à 18,50 % du 21 septembre au 8 octobre.

La stabilité retrouvée sur le marché des changes et le repli des taux de l'eurodollar ont conduit l'Institut d'Emission à reprendre d'octobre à fin décembre sa politique de baisse progressive des taux d'intérêts : le taux de l'argent au jour le jour a été ramené par paliers à 16 % le 23 octobre pour se stabiliser autour de 15,50 % jusqu'à la fin de l'exercice.

Au total la moyenne des taux au jour le jour s'est située en 1981 à 15,32 % contre 11,84 en 1980.

Soucieux de contrôler la progression de la masse monétaire, les Pouvoirs Publics, qui par ailleurs ont fait appel pour financer le déficit budgétaire tant à l'épargne à long terme qu'à l'émission de bons du Trésor souscrits en grande partie par les banques, ont maintenu les mécanismes, hérités des années antérieures, limitant la distribution du crédit.

Pendant les cinq premiers mois, les banques se sont vu imposer des normes de progression mensuelle de leurs encours aussi sévères que durant l'exercice précédent.

A partir de fin juin, la rigueur du dispositif d'encadrement a été légèrement atténuée par des mesures d'assouplissement qui ont bénéficié au système bancaire jusqu'à la fin de l'année. Elles lui ont permis d'apporter un concours plus soutenu aux petites et moyennes entreprises ayant à faire face à des pointes de trésorerie importantes et aux groupes industriels dont l'activité spécifique s'accompagne traditionnellement d'importants besoins de financement.

Toutefois, ces aménagements ont été trop mesurés pour réduire l'écart grandissant, observé d'année en année, entre le rythme de l'inflation et le taux de progression autorisé des crédits distribués.

Aussi, afin de pouvoir user de la facilité qui leur est offerte par la réglementation d'augmenter leur plafond d'encadrement par le recours à l'épargne, un certain nombre d'établissements, dont la Banque de Paris et des Pays-Bas, ont-ils procédé à l'émission d'emprunts obligataires.

Les conditions d'exploitation des banques en France ont été relativement satisfaisantes au cours des quatre premiers mois de l'exercice, par suite de l'écart favorable entre le taux du marché monétaire et le taux de base bancaire qui, fixé à 12,25 % depuis le 20 août 1980, a été porté à 13 % le 2 mars, puis ramené à 12,75 % le 11 mars, niveau auquel il s'est maintenu jusqu'à début mai.

La vive remontée du loyer de l'argent après l'échéance électorale du 10 mai a entraîné un renversement de tendance, le taux de base bancaire n'ayant suivi que partiellement et avec retard, à partir de cette date et jusqu'à la fin de l'exercice, l'évolution du marché monétaire : porté à 14,75 % le 14 mai, à 15,75 % le 20 mai, à 17 % le 22 mai, il a été ramené à 15,90 % le 6 juillet pour revenir finalement en plusieurs étapes à 14 % le 28 octobre, taux auquel il s'est stabilisé depuis.

Le taux de base moyen s'est établi en 1981 à 14,19 % contre 12,50 % en 1980.

Les charges de refinancement supportées par la profession pendant cette période ont toutefois été partiellement compensées par les mesures réglementaires concourant à abaisser le coût des ressources bancaires, qui ont été prises au cours du deuxième semestre par les autorités monétaires :

- réduction, à partir du 1er juillet, du taux des réserves ordinaires constituées par les banques sur les concours distribués, ramené de 1,75 % à 0,10 %, et du taux des réserves ordinaires constituées sur les exigibilités des comptes de résidents, ramené de 5,50 % à 4,25 % pour les exigibilités à vue et de 1 % à 0,50 % pour les comptes sur livret et autres exigibilités ;
- modification à compter du 4 septembre, de la réglementation concernant les intérêts créditeurs sur les dépôts à terme ; seuls les dépôts d'une durée supérieure à un an, quel que soit leur montant, et ceux d'une durée supérieure à six mois si leur montant excède F 500.000 sont librement rémunérés par les banques.

ACTIVITE BANCAIRE EN FRANCE

Les dépôts de la clientèle de la banque s'établissaient à F 14,2 milliards fin 1981 contre F 12,7 milliards fin 1980. Les dépôts en francs progressent de F 10 à F 11,3 milliards et ceux en devises de F 2,7 à F 2,9 milliards.

Les dépôts à vue en francs dont la rentabilité à crû en raison du niveau élevé du marché monétaire sont passés de F 5,1 à F 6 milliards, tandis que les dépôts à terme passaient de F 4,9 à F 5,3 milliards.

Les emplois totaux (francs et devises) de la Banque en France, toutes natures de crédits confondus, ont atteint F 34,1 milliards fin 1981 en progression de 26 % sur l'exercice précédent : l'augmentation a été très importante sur les emplois en devises qui ont crû de F 4,3 à F 8,1 milliards (soit + 88 %), alors qu'elle n'a été que de 14 % (F 26 milliards contre F 22,8 milliards) pour les emplois en francs, en raison des contraintes de l'encadrement du crédit.

Le développement de ces emplois a été sensible dans toutes les catégories de crédits. Pour les crédits à moyen terme, il a porté principalement sur les crédits à l'exportation dits "crédits acheteurs" ; pour les crédits à court terme, la progression a été particulièrement notable au niveau des crédits non mobilisables.

Les engagements par signature ont été comme les années précédentes en forte augmentation.

Le niveau élevé des taux de refinancement à partir du mois de mai a obéré sensiblement les marges sur les emplois en francs ; en revanche, il a favorisé la rentabilité des dépôts qui s'est trouvée encore accrue en raison de la nouvelle réglementation sur les intérêts créditeurs appliquée au mois de septembre.

L'activité du réseau d'agences en France a été très soutenue tout au long de l'année, sur le plan aussi bien des emplois, qui représentent F 4,5 milliards que des dépôts dont le volume moyen en 1981 a été sensiblement supérieur à F 6 milliards.

La Banque a ouvert une nouvelle agence à Neuilly Saint-James et, pour adapter le réseau aux besoins de son exploitation, a procédé à la fermeture de deux guichets -à Paris et à Marseille- et à l'extension des installations de diverses agences, à Paris -Vaugirard et George V- et en province, à Lille, Antibes et Nantes.

Elle dispose maintenant de 52 points d'exploitation dont 16 à Paris et 36 en province.

La Banque a poursuivi le développement de la gamme des nouveaux services qu'elle met à la disposition de sa clientèle. Ces nouveaux services, qui font largement appel à l'informatique et à la télématique, permettent d'améliorer la qualité et la rapidité des prestations qu'il s'agisse de la transmission des ordres des entreprises, du traitement de leurs opérations ou de la communication d'informations entre la Banque et ses clients. Elle participe par ailleurs aux expériences de la carte à mémoire, nouveau moyen de paiement concernant la clientèle particulière et les commerçants.

ACTIVITES DE COMMERCE EXTERIEUR

L'encours des crédits à l'exportation a progressé en 1981 de 12 %. Cet accroissement ne reflète cependant pas encore l'important accroissement des crédits signés durant les deux derniers exercices, en raison des amortissements importants de crédits antérieurs, alors que les engagements des crédits plus récents n'ont été que partiellement réalisés.

Le montant des grandes affaires signées par l'industrie française à l'exportation, dans lesquelles la Banque est chef ou cochef de file, s'est élevé en 1981 à environ F 18 milliards contre F 12 milliards en 1980 et F 6 milliards en 1979 ; cette évolution témoigne de la bonne compétitivité de nos grandes sociétés exportatrices et d'une certaine reprise des investissements des pays en voie de développement.

Parmi les opérations dans lesquelles la Banque est intervenue comme chef de file, on peut citer :

- en Afrique :

- un crédit-acheteur de plus d'un milliard de francs, accompagné d'un prêt financier de \$ 348 millions, concernant la construction de l'aciérie d'Ajaokuta, au Nigeria. L'opération est, à ce jour, la plus importante réalisée par la France au Nigeria.

- le financement par crédit-acheteur, pour un montant de F 320 millions, de la remise en état par Technip de la raffinerie de Pointe-Noire au Congo.

- un crédit-acheteur de F 248 millions pour financer des équipements français destinés à la centrale thermique de Wanki au Zimbabwe.

- au Moyen-Orient :

- un crédit-acheteur avec une filiale de l'Abu Dhabi National Oil Company, d'un montant de F 428 millions portant sur la fourniture par Alsthon-Atlantique de trois pétroliers à Abu Dhabi.

- le financement, sous la forme d'un crédit-acheteur de F 290 millions, de l'acquisition par l'Organisation de l'Aviation Civile Egyptienne d'un système de contrôle du trafic aérien fourni par Thomson-CSF.

- en Amérique Latine :

- un crédit-acheteur de F 450 millions, accompagné d'un prêt financier de \$ 60 millions destiné à financer la construction par CGEE-Alsthom du barrage de Machupichu au Pérou.

- un crédit-acheteur de F 1,1 milliard et un prêt financier de \$ 316 millions au Brésil, pour la fourniture par Thomson-CSF d'équipements électroniques.

Les opérations avec le Brésil s'avèrent particulièrement importantes : la Banque a été, dans l'année, chef de file d'un ensemble de crédits-acheteurs et de prêts financiers de \$ 1.250 millions. Ces crédits visent notamment à aider le Brésil à

satisfaire ses besoins en énergie, soit par la réalisation de centrales hydro-électriques ou thermiques, soit par la recherche et le développement de gisements pétroliers, notamment off-shore, domaine dans lequel la France dispose de très bonnes références.

- en Europe Occidentale :

- Paribas a cosigné une ligne de crédit-acheteur de F 160 millions pour financer les équipements français qui seront commandés pour développer le gisement off-shore d'hydrocarbures de Frigg Nord-Est en Mer du Nord.

- en Europe de l'Est :

- la Banque repris une position de premier plan sur le marché soviétique et a, par ailleurs, maintenu une grande activité avec certains pays de l'Est, tels que la Yougoslavie et la Hongrie. Elle a été dans l'ensemble de la zone chef ou cochef de file de plus de F 4,5 milliards de crédits-acheteurs.

- En Asie :

- en Asie du Sud-Est et en Extrême-Orient, notre Etablissement a signé en tant que chef de file ou cochef de file, un montant de crédits-acheteurs dépassant F 4,5 milliards qui comprend en particulier : en Corée, un crédit de F 1,5 milliard signé en tant que cochef de file pour financer la fourniture par COGEMA de combustible nucléaire pour les deux centrales nucléaires commandées en France par la Korean Electric Company, et en Indonésie, en tant que chef de file, un crédit de F 850 millions accordé au Ministère des Finances indonésien pour financer une usine de pâte à papier réalisée par Technip.

- en outre, la République Populaire de Chine a officiellement accrédité le bureau de représentation de Paribas ouvert précédemment à Pékin et qui a apporté depuis quelque temps des concours appréciés à de nombreux industriels français s'intéressant au marché chinois. Cette reconnaissance officielle, jointe au renforcement de l'équipe installée au sein de la Délégation de la Banque à Hong Kong, devrait accroître encore l'efficacité de l'aide apportée à la clientèle.

Le développement des crédits en euro-devises, tant à Paris que dans les principaux centres financiers internationaux où Paribas est implanté, a conduit à mettre en place au siège une structure chargée du montage et de la coordination des opérations de ce type.

Cette nouvelle organisation a permis à la Banque d'affirmer sa présence dans un marché difficile, tout en maintenant à un niveau raisonnable le montant de ses risques étrangers à moyen terme et en améliorant leur rentabilité.

En 1981, le Groupe de Syndication a traité pour le siège 44 opérations -dont 35 en tant que chef de file ou cochef de file- pour un montant total de l'ordre de \$5 milliards. Il s'est avéré être un outil essentiel dans le montage de financements complexes qu'implique de plus en plus la réalisation de grands projets à l'étranger.

Enfin, sur le plan des relations avec ses correspondants bancaires étrangers, la Banque a réussi à fortement développer son activité. Le réseau ainsi tissé complète efficacement celui des implantations directes du Groupe à l'étranger.

ACTIVITES FINANCIERES

Les marchés financiers ont ressenti en 1981, peut-être plus sévèrement encore que les années précédentes, les contrecoups de la crise internationale. L'activité de toutes les grandes places européennes a été affectée par la hausse des cours du dollar et le maintien des taux d'intérêt aux Etats-Unis à des niveaux élevés. Le marché français a subi en outre le contrecoup du changement politique intervenu le 10 mai 1981.

L'érosion des cours des valeurs mobilières (l'indice CAC a enregistré du début à la fin de l'année une baisse de 17,6 %) a connu plusieurs phases :

- au premier trimestre, malgré un démarrage difficile, le marché est demeuré relativement stable. Soutenu par les achats des SICAV MONORY, il a retrouvé au mois d'avril son niveau initial ;

- à partir du mois de mai l'indice CAC a marqué en trois mois une chute de 30 %, le niveau le plus bas de l'année étant atteint le 7 juillet ;

- un redressement du marché s'est ensuite amorcé pour se poursuivre, avec un palier en août et en septembre, jusqu'à la fin de l'année. Ce renversement de tendance a été provoqué par des causes techniques -instauration de la devise-titre et reconduction en 1982 de la déduction fiscale au titre de la loi Monory- mais sans doute aussi par une atténuation du pessimisme qui prévalait sur les modalités d'indemnisation des valeurs nationalisables.

Le montant total des transactions s'est accru de 23 %, passant de F 122 milliards à F 150 milliards. Comme l'année précédente, les obligations ont représenté plus de la moitié des capitaux échangés.

Marché obligataire

La forte hausse des taux observée depuis plusieurs années sur le marché obligataire français, s'est poursuivie : progressive au premier trimestre, elle s'est accélérée après le 10 Mai ; les taux de rendement des nouveaux emprunts émis sont passés en un mois de 15,70 % à plus de 18 % pour le secteur privé et de 15,30 % à 17,75 % pour le secteur public. Une légère détente - de 0,5 à 1 point- a pu être ensuite constatée sur la dernière partie de l'année.

Le taux nominal des emprunts d'Etat reflète cette évolution : de 13,80 % en janvier 1981 porté à 16,75 % en septembre 1981, il a été ramené à 16,20 % pour l'emprunt émis au tout début de l'année 1982.

La modification des conditions de rémunération des dépôts à terme et la suppression de l'anonymat sur l'or ont contribué à drainer une épargne nouvelle vers le produit obligataire. Le volume des émissions, quoiqu'en léger retrait par rapport à celui de 1980, est demeuré très élevé (F 105,8 milliards en 1981 contre F 110,7 milliards), le montant des opérations auxquelles les banques ont prêté leur concours restant quasiment inchangé (F 96,1 milliards).

Si l'Etat a limité à deux le nombre de ses interventions sur le marché (F 25 milliards contre F 31 milliards en trois emprunts), les banques ont fait plus massivement encore qu'en 1980 appel à l'épargne obligataire (F 24,9 milliards contre F 15,3 milliards).

Les emprunts à taux variable qui ne représentaient jusqu'alors qu'une fraction marginale des émissions ont atteint F 20,3 milliards soit 19,2 % des emprunts émis contre 5,9 % en 1980. La majeure partie d'entre eux sont des emprunts référencés sur le marché obligataire.

La Banque a participé à la quasi-totalité des émissions obligataires avec concours bancaire. Sur 125 opérations, elle en a dirigé ou codirigé 35, dont les deux emprunts d'Etat. Elle a, en outre, été chef de file du premier emprunt de deux émetteurs nouveaux : la SICOFRAM (Société Financière du Groupe Renault) et CETELEM, codirigé le premier emprunt du Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises (CEPME) et été cochef de file de la première émission d'obligations à bons de souscription sur le marché français lancée par la Caisse Nationale des Télécommunications.

Elle a également amélioré ses positions dans le secteur public, en devenant cochef de file d'un emprunt réalisé par Air France.

Enfin, elle a émis pour son propre compte en octobre un deuxième emprunt à taux flottant dont le montant a été porté de F 650 millions à F 700 millions pour répondre à la demande des souscripteurs.

Marché des actions

Les émissions d'actions nouvelles ont connu en 1981 un certain fléchissement : le montant des augmentations de capital avec concours bancaire et appel public à l'épargne a été ramené de F 3,5 milliards à F 3,1 milliards, soit une baisse de 11 %.

La Banque a prêté ses guichets pour réaliser 16 augmentations de capital, en a dirigé 8 parmi lesquelles celles de la Société de Placements Sélectionnés et de Sommer-Allibert. Elle a également centralisé l'émission d'obligations convertibles de la SCOA et deux augmentations de capital de sociétés étrangères : Banque Nationale du Mexique et IHC INTER NV.

La Banque a dirigé l'introduction en Bourse de la Compagnie Générale de Géophysique. Avec un appel de fonds de F 640

millions, cette introduction plaçant la CGG au cinquième rang des valeurs françaises par sa capitalisation boursière, est la plus importante réalisée à ce jour sur le marché de Paris.

L'entrée en vigueur de la loi sur la distribution de 3 % des actions des entreprises aux salariés a été l'occasion pour les services de titres d'étendre leurs activités : la Banque s'est vu confier la gestion des comptes de 60.000 salariés de différentes entreprises.

Les SICAV et les fonds gérés par la Banque ont connu en 1981 un développement notable :

- les actifs totaux des deux SICAV : Paribas Gestion et SOFRINVEST (anciennement France Epargne) ont atteint F 772 millions au 31 décembre 1981 contre F 573 millions au 31 décembre 1980 ;

- après le lancement de Valeur Pierre 6, la valeur totale des sociétés civiles de placement immobilier Valeur Pierre gérées par Paribas s'élève à F 1.560 millions. Cet ensemble regroupe un patrimoine de 90 immeubles occupés par 220 locataires industriels ou commerciaux ;

- au 31 décembre 1981 les actifs de la SICAV et du fonds international CORTEXA créés en 1980 et spécialisés dans les valeurs technologiques de pointe s'élèvent à F 322 millions.

La Banque a poursuivi son effort d'innovation en matière de sociétés d'investissements et de fonds communs de placement :

- une nouvelle société d'investissement fermée, SANTA-FE, destinée plus particulièrement à une clientèle d'investisseurs institutionnels a été créée en juin 1981. Une autre société d'investissement fermée, S.P.S. a procédé en juin à une importante augmentation de capital. SANTA-FE et S.P.S. représentent un actif total de plus de F 350 millions ;

- en octobre, un nouveau fonds spécialisé dans les obligations internationales, NEGIT, a été constitué au Luxembourg par reprise d'une structure pré-existante. Au 31 décembre 1981, son actif s'élevait à environ F 45 millions ;

- les Fonds Communs de Placement à vocation spécialisée ont connu en 1981 un essor considérable. Huit nouveaux fonds sont venus s'ajouter aux cinq mis en place en 1980. Leurs objectifs sont divers : obligations françaises, obligations internationales, valeurs technologiques, valeurs asiatiques. Le montant total de leurs actifs représente F 675 millions dont environ F 140 millions d'obligations à taux variable ;

- ouverte au public le 14 janvier 1982, la SICAV VALREAL a été constituée avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse Centrale des Banques Populaires. Cette SICAV offre aux souscripteurs la possibilité de bénéficier de rendements attractifs sur des durées courtes et de protéger au mieux le

capital qu'ils investissent. Créée avec un capital initial de F 400 millions, VALREAL est appelée à connaître un important développement.

OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Malgré un niveau de taux d'intérêt à court terme très élevé aux Etats-Unis au cours de toute l'année, le volume des emprunts internationaux a atteint le niveau record de \$ 20,5 milliards, en augmentation de \$ 4,3 milliards sur l'année précédente qui avait été l'année la plus active depuis l'origine du marché.

Dans ce domaine, la Banque a maintenu sa position en participant à la direction de près de 25 % des émissions. Paribas Valeurs, créée au début de l'année pour développer le placement et le trading des obligations internationales, a permis

de ne conserver aucune position non soldée, malgré les conditions très difficiles du marché.

Le marché des crédits en dollars est resté extrêmement liquide et a progressé de façon spectaculaire par rapport à l'année précédente : \$ 184 milliards contre \$ 100 milliards.

Cette augmentation résulte à la fois du recours plus important au marché d'un certain nombre de pays (notamment le Mexique, l'Australie, le Canada, la France et le Brésil) et de crédits de montants unitaires très élevés réunis par des sociétés américaines pour financer des O.P.A. (au total une cinquantaine de milliards de dollars). La Banque de Paris et des Pays-Bas a limité son intervention aux opérations nécessaires au financement du commerce extérieur et au développement des activités internationales du Groupe.

REPARTITION DES EMISSIONS PAR MONNAIES

(en millions de \$)

	1981		1980	
	Montant	%	Montant	%
Dollars US :				
. Taux fixe	9 950,1	48,4	5 742,5	35,4
. Taux flottant	4 610,0	22,4	2 810,0	17,3
. Convertible	1 942,5	9,4	1 829,6	11,2
Total (en dollars)	16 502,6	80,2	10 382,1	63,9
Deutsche marks	1 275,6	6,2	3 049,7	18,8
Unités de compte européennes	591,5	2,9	83,1	0,5
Florins	415,7	2,0	468,5	2,9
Francs français	529,2	2,6	887,9	5,4
Dollars canadiens	622,4	3,0	256,9	1,5
Yens	366,1	1,9	250,7	1,5
Livres sterling	155,8	0,8	772,6	4,9
Dollars australiens	—	—	35,1	0,2
Couronnes norvégiennes	53,1	0,2	80,2	0,4
Or	51,9	0,2	—	—
Total	20 563,9	100,0	16 266,8	100,0

IMPLANTATIONS A L'ETRANGER

La Banque a ouvert des succursales à Barcelone et à Singapour, une succursale "off-shore" à Panama, et des bureaux bancaires à San Francisco et Osaka.

Le réseau étranger de la Banque comprend ainsi au 31 décembre 1981, 28 implantations bancaires directes.

Avec un bilan dont le total atteignait £ 1,2 milliard à la fin de 1981, la succursale de Londres a connu durant l'exercice écoulé une importante progression de son activité internationale tout en développant son portefeuille de crédits aux grandes sociétés britanniques. Elle a enregistré de notables succès en matière de prêts à l'exportation, de crédits par acceptation et d'opérations de financement du négoce international.

En Allemagne les succursales de Francfort, Düsseldorf et Stuttgart ont connu une progression satisfaisante de leur rentabilité. Un effort particulier de promotion des services que peut rendre l'ensemble du réseau, et notamment nos implantations du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient, aux grandes sociétés allemandes, a donné des résultats encourageants.

La succursale de Milan a poursuivi son action tant auprès des sociétés françaises présentes en Italie qu'auprès des sociétés italiennes et a clôturé son second exercice complet avec d'excellents résultats. Le premier exercice de la société financière, Paribas Finanziaria S.p.a., a été nettement bénéficiaire. Par ailleurs, la Banque d'Italie a autorisé l'ouverture à Rome d'un bureau de représentation dont l'activité viendra en 1982 compléter celle de notre implantation en Lombardie.

Dans un marché devenu plus difficile, tant en raison d'une conjoncture économique délicate que d'une concurrence avivée par l'implantation de nombreuses banques étrangères, la succursale de Madrid a poursuivi son expansion et terminé l'année avec un bénéfice satisfaisant ; quant à la succursale de Barcelone, ouverte en avril 1981, elle a obtenu dès sa première année un résultat positif.

De même, les succursales d'Athènes et du Pirée confirment, à l'issue de leur premier exercice complet, leur excellente position au sein de la communauté bancaire internationale en Grèce, la succursale du Pirée développant en particulier une importante activité de financement de bateaux.

L'environnement économique est demeuré favorable dans les pays de la péninsule arabique dont les recettes pétrolières ont été maintenues ou légèrement augmentées. Les succursales du Golfe ont connu un développement important en volume et en résultats. Le total des engagements, y compris les engagements par signature, est passé de F 6,4 milliards à F 10,2 milliards, soit une croissance de 50 % du 31 décembre 1980 au 31 décembre 1981, tandis que les résultats augmentaient d'environ 50 % d'une année sur l'autre.

En Egypte, où le groupe Paribas est présent depuis 1977 à travers sa participation dans la Société Arabe Internationale de Banque, notre Etablissement a obtenu l'autorisation d'ouvrir au Caire une succursale dont l'activité commencera au cours du premier semestre de 1982.

La succursale de Séoul a développé ses activités dans de nouveaux secteurs, notamment en finançant l'importation de matières premières essentielles. Ses résultats ont progressé de façon très sensible.

Notre implantation à Tokyo a été renforcée par l'ouverture du bureau d'Osaka. De nouvelles opérations de rapprochements industriels entre l'Europe et le Japon ont été conclues avec succès. Le volume des engagements a fortement augmenté dans un marché qui reste très concurrentiel.

Le groupe de Hong Kong a poursuivi sa progression. La succursale a encore développé ses opérations de financement du négoce international, tandis que Paribas Asia jouait un rôle croissant sur la place financière de Hong Kong, tant dans le domaine des prêts syndiqués que des financements de projets. Les résultats des deux entités sont en net progrès.

Le premier exercice de la succursale de Taïpeh a produit des résultats tout à fait satisfaisants et son niveau d'activité permet d'augurer favorablement de l'exercice en cours.

La succursale de Singapour a ouvert ses portes en mars 1981 et a équilibré les comptes dès son premier exercice. Elle intervient, en dehors de Singapour, dans la plupart des pays de l'Aseam.

Aux Etats-Unis, la Banque a poursuivi l'extension de son réseau en ouvrant un bureau à San Francisco.

Les implantations américaines ont connu une importante augmentation de leurs activités. Tout en maintenant ses opérations de financement de commerce international à un niveau élevé, la Banque a élargi sa clientèle industrielle et financière et s'est assuré notamment la direction de plusieurs crédits syndiqués montés pour le compte d'importantes sociétés américaines.

Au Canada, la Banque a reçu des autorités canadiennes la Charte lui permettant d'ouvrir une filiale bancaire de droit canadien, Paribas Bank of Canada, dont le siège est à Toronto. Cette nouvelle filiale a commencé son activité au début de 1982.

Enfin, c'est en octobre 1981 que la nouvelle succursale "off-shore" de la Banque de Paris et des Pays-Bas à Panama a mis en place ses premiers crédits en faveur d'emprunteurs d'Amérique Latine.

ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Le développement des activités de la Banque a rendu nécessaire la mise en place en 1981 de moyens techniques plus puissants ou supplémentaires :

- trois mini-ordinateurs dans le réseau d'agences en France et cinq dans nos implantations à l'étranger,

- un doublement de la puissance de l'atelier central du siège,

- la mise en place de deux systèmes supplémentaires au siège.

Ces moyens permettent une amélioration des services rendus à la clientèle grâce à une plus grande rapidité et une meilleure fiabilité des informations qui leur sont transmises.

Les études informatiques ont été également orientées en ce sens et doivent en outre diminuer les tâches les plus fastidieuses du personnel administratif et créer de nouveaux outils de gestion :

- mise en service d'un nouveau système de gestion des portefeuilles de valeurs mobilières,

- installation d'un système de transferts de fonds sur l'étranger assurant une accélération des délais de traitement,

- mise à disposition dès le lendemain matin pour les grandes sociétés, par l'intermédiaire du réseau international General Electric, des informations sur les opérations traitées par les différents services de la Banque jusqu'à la veille au soir, ainsi que l'état de leur solde,

- enfin, lancement d'un nouveau système de gestion de placements obligataires améliorant le service aux investisseurs institutionnels.

Un nouveau centre de commutation de messages télex et swift a été mis en service permettant :

- la distribution instantanée des messages vers une vingtaine de services ou directions (environ 1.000 messages par jour),

- la saisie et l'acheminement automatiques de ces messages vers nos correspondants (environ 1.000 messages par jour également).

Les premières applications de bureautique ont été mises en place afin d'améliorer la productivité administrative ; plus de vingt secrétariats ont été équipés avec des machines de traitement de texte. Enfin a été installée une télécopie rapide entre le siège et nos implantations aux Etats-Unis ; elle sera étendue progressivement aux principales implantations internationales.

RELATIONS HUMAINES

Au 31 décembre 1981, les effectifs de la Banque de Paris et des Pays-Bas comprenaient, en France, 3.347 personnes contre 3.324 au 31 décembre 1980 et, à l'étranger, 983 contre 762.

La Banque a consacré 2,80 % de sa masse salariale à la formation professionnelle, ce qui a représenté 79.156 heures de cours pour 1.645 personnes.

La politique de formation de l'encadrement aux relations humaines initiée en 1980 a été poursuivie. A la fin de l'exercice, 320 gradés et cadres avaient participé aux stages "relations dans le travail", stages qui ont été suivis de séances de travail qui ont concerné 129 personnes dans 17 services.

En matière d'aménagement du temps de travail, ont été expérimentés d'une part, des régimes plus souples de travail à temps partiel - travail sur 3 jours ou 4 jours par exemple - d'autre part, une formule permettant l'absence le mercredi après-midi des agents féminins avec récupération sur le crédit d'heures de l'horaire variable.

La réserve spéciale de participation afférente à l'exercice 1981 s'est élevée à F 28,1 millions contre F 26,8 millions pour l'exercice précédent. Le montant moyen par bénéficiaire représente environ 120 % d'une mensualité d'appointements.

COMPTES DE L'EXERCICE 1981

Bilan

Le total du bilan est de F 112.938.295.751,29, en progression de 37,9 % par rapport à celui de l'exercice précédent (F 81.876.761.059,25).

ACTIF

Sous le poste "banques, organismes et établissements financiers" sont regroupés les soldes débiteurs des opérations de trésorerie effectuées par la Banque avec des intermédiaires financiers ou d'autres banques françaises ou étrangères. Le total des "comptes ordinaires" et des "prêts ou comptes à terme" composant ce poste passe de F 23.755 millions à F 29.289 millions, marquant une progression de 23,3% due pour l'essentiel à la croissance des opérations en devises réalisées par les succursales à l'étranger.

Les "bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme", qui représentent les valeurs nourries, prises en pension ou escomptées à d'autres banques ou entreprises habilitées à intervenir sur les marchés monétaires français ou étrangers, figurent pour F 10.070 millions contre F 8.116 millions.

Le total des "crédits à la clientèle" nourris ou refinancés et des "comptes ordinaires débiteurs de la clientèle" ressort à

F 62.954 millions contre F 41.683 millions, soit une progression de 51 %. Cette croissance résulte principalement de l'activité des succursales à l'étranger et du développement des crédits en devises consentis en métropole. Les crédits en francs sont passés de F 22.815 millions à F 26.070 millions, soit une hausse de 14,3 %.

Le total des postes "titres de placement" et "titres de participations et de filiales" passe de F 1.896 millions à F 2.118 millions. Les principaux mouvements résultent de la constitution de la filiale Banque Paribas du Canada et de l'échange avec la Compagnie Financière des participations de 5,5 % dans Sun Hung Kai Finance et de 10 % dans Paribas Participation Limitée contre 20,3 % de l'OPB-Paribas.

La rubrique "acompte sur dividendes" enregistre un montant de F 37,5 millions correspondant à l'acompte (F 5 par action) à valoir sur le dividende de l'exercice 1981 mis en paiement fin décembre 1981.

PASSIF

Sous le poste "banques, organismes et établissements financiers" (F 47.354 millions en augmentation de 46,5 %) sont enregistrés les soldes créditeurs des opérations de trésorerie dont la contrepartie à l'actif se trouve principalement sous le poste ayant le même intitulé.

Les ressources de clientèle dont le total résulte du regroupement des rubriques "comptes créditeurs de la clientèle", "comptes d'épargne à régime spécial", "bons de caisse", augmentent de 51,2 % passant de F 17.975 millions à F 27.180 millions. Cette forte progression concerne principalement les comptes à terme dont le montant total est, à fin 1981, de F 19.566 millions contre F 11.624 millions à fin 1980.

Sous le poste "comptes de régularisations, provisions et divers" ne figurent au titre des provisions que les provisions réglementées constituées en franchise d'impôt et les provisions pour pertes et charges ayant supporté l'impôt. Les provisions pour créances douteuses sont passées en totalité en déduction des postes correspondants, à l'actif.

L'accroissement du poste "obligations" (F 1.806 millions contre F 1.121 millions) tient à l'emprunt obligataire à taux flottant de F 700 millions émis en novembre 1981. Cet emprunt a permis de renforcer les capitaux permanents de la Banque et d'augmenter ainsi ses possibilités de crédit tout en respectant les normes de l'encadrement.

Les postes "réserves", "report à nouveau" enregistrent l'affectation des résultats de l'exercice 1980. A noter que la réserve spéciale de plus-value à long terme a été dotée de F 14,63 millions à l'issue de l'exercice 1981 (cf. infra).

HORS BILAN

Les "cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle" passent de F 18.684 millions à F 29.053 millions.

Les "ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle" s'élèvent à F 34.610 millions contre F 27.339 millions pour l'exercice précédent.

La croissance de ces postes de hors bilan résulte essentiellement du développement rapide de l'activité de notre Etablissement en matière de financement du négoce international.

La diminution importante des postes "cautions, avals, autres garanties en faveur" ou "reçus des intermédiaires financiers" provient pour l'essentiel d'une modification des méthodes d'enregistrement des engagements par signature.

COMPTES DE RESULTATS

CREDIT

L'ensemble des "produits d'exploitation bancaire" augmente de 82 % et passe de F 8.639 millions à F 15.720 millions. La forte progression des produits est liée à la hausse des conditions de banque et au développement de nos activités tant bancaires que financières en France et à l'étranger.

Le poste "produits exceptionnels" qui enregistre principalement les plus-values sur cessions de titres de participation s'élève à F 117,85 millions contre F 58,38 millions en 1980.

DEBIT

Le total des "charges d'exploitation bancaire" atteint F 13.403 millions contre F 7.063 millions, soit une progression de 89,8 %. Parmi ces charges, on relève la progression des charges sur opérations de trésorerie (de F 5.400 millions à F 10.163 millions) qui traduit le renchérissement du refinancement lié à la hausse des taux durant l'année 1981 et l'augmentation des charges sur opérations avec la clientèle (de F 1.242 millions à F 2.415 millions), conséquence de l'accroissement des ressources de clientèle à terme.

Les "charges de personnel" progressent de 26,5 % passant de F 690 millions à F 873 millions ; cette augmentation résulte à la fois de l'augmentation du point bancaire et pour une part importante de l'accroissement des effectifs résultant de l'extension de notre réseau de succursales à l'étranger.

Le poste "excédent des provisions constituées sur les provisions reprises" sous lequel figure le solde net des dotations aux provisions pour créances douteuses et aux provisions pour dépréciation du portefeuille-titres passe de F 363,92 millions à F 606,66 millions. Cette augmentation s'explique par les difficultés que connaissent certains secteurs de l'industrie française et le souci d'une politique de gestion prudente face à

des risques potentiels, tant en France qu'à l'étranger. Le poste comprend également la dotation de F 14,6 millions à la réserve spéciale de plus-values à long terme et la dotation de F 22,3 millions à la provision pour éventualités diverses pour équilibrer les opérations en capital, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous.

Les "charges exceptionnelles" sont notamment constituées par les moins-values sur cessions de titres de participation et des pertes sur créances en France et à l'étranger.

Sous le poste "participation des salariés" figure le montant de la participation versée aux salariés au cours de l'exercice (F 26,81 millions contre F 22,36 millions en 1980). La dotation à la provision pour intéressement de l'exercice 1981 (F 27,5 millions contre F 27 millions en 1980) est portée sous le poste "dotation de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation".

Les opérations en capital - solde des plus ou moins-values à long terme sur cessions et du mouvement des provisions sur titres - dégagent un résultat comptable (après impôt à long terme de F 2,6 millions) de F 36,9 millions qui a été compensé par une dotation de F 22,3 millions à la provision pour éventualités diverses et par une dotation de F 14,6 millions à la réserve spéciale de plus-values à long terme. De ce fait, ces opérations n'ont aucune incidence sur le bénéfice de l'exercice.

Le bénéfice de l'exercice passe de F 142.106.572,52 à F 170.423.488,76, ce qui représente une progression de 19,9 %.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende net par action	Impôt déjà versé au Trésor
1978	5.000.000	F 70.000.000	F 21	F 14	F 7
1979	5.000.000	F 70.000.000	F 21	F 14	F 7
1980	(5.000.000)	F 100.000.000	(F 24)	(F 16)	(F 8)
	(2.500.000)		(F 12)	(F 8)	(F 4)
	(1)				

(1) Actions créées jouissance 1er Juillet 1980.

Monsieur Pierre MOUSSA a présenté sa démission au Conseil le 27 octobre 1981. Le Conseil tient à lui rendre hommage en raison des éminents services qu'il a rendus à la Banque durant sa présidence et de la part qu'il a prise au cours des trois dernières années à son développement notamment à l'étranger.

Affectation des résultats

Le bénéfice net de l'exercice 1981 s'élève à F 170.423.488,76
Compte tenu du report à nouveau de F 114.966.816,28

Le montant distribuable est de F 285.390.305,04

Nous vous proposons de le répartir comme suit :

Dotation à la réserve légale F 8.521.174,44
(correspondant à 5% des bénéfices de l'exercice)

Distribution aux actionnaires F 127.500.000,00

F 136.021.174,44

Le solde de F 149.369.130,60
serait affecté au report à nouveau.

Cette répartition permet de fixer le dividende net à F 17 par action (contre F 16 par action ancienne pour l'exercice précédent). Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (F 8,50 par action), le dividende global s'élèvera à F 25,50.

Nous vous rappelons qu'un acompte sur dividende de F5 par action a été payé en décembre 1981. Le solde du dividende, soit F 12 par action, sera payable le 20 Mai 1982.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

La loi de nationalisation promulguée le 11 février 1982, qui a nationalisé la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, société - mère de la Banque de Paris et des Pays-Bas, dispose que la nationalisation de cette dernière interviendra le 1er juillet 1982. Par décret pris en Conseil des Ministres le 17 février 1982, Monsieur Jean-Yves HABERER a été nommé Administrateur Général de la Compagnie Financière.

Dans sa séance du 18 février, le Conseil a coopté M. Jean-Yves HABERER comme Administrateur en remplacement de M. Pierre MOUSSA, pour la durée du mandat restant à courir de celui-ci. Sur proposition de M. de FOUCHIER, M. Jean-Yves HABERER a été nommé Président. Vous avez à confirmer la nomination de M. Jean-Yves HABERER.

Monsieur Pierre HOT a été nommé par le Conseil des Ministres Commissaire du Gouvernement auprès de la Banque jusqu'à sa nationalisation le 1er juillet 1982.

Messieurs Albert FRERE et Antoine DUPONT-FAUVILLE ont demandé à être déchargés de leurs fonctions d'administrateurs. Nous les remercions du concours efficace qu'ils nous ont apporté depuis qu'ils siégeaient au Conseil de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Nous vous proposons de réélire Administrateurs MM. Jacques de FOUCHIER et Dominique LECA dont le mandat est arrivé à expiration.

Nous vous demandons enfin de donner au Conseil d'Administration l'autorisation, d'une part d'émettre ou de garantir des bons ou obligations pour un montant maximum de F 5 milliards, d'autre part d'émettre ou de créer, par l'intermédiaire des succursales à l'étranger, des certificats de dépôts en monnaies locales pour un montant maximum de F 10 milliards.

Le développement de nos activités dans une conjoncture difficile, tant en France qu'à l'étranger, a exigé de l'ensemble du personnel de la Banque, un important travail, dont il s'est acquitté avec compétence et efficacité. Nous tenons à lui exprimer notre satisfaction et nos remerciements.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de relater l'exécution de notre mission concernant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981.

Dans le courant de l'exercice et après la clôture des comptes, nous avons procédé, à votre siège social et dans certaines agences, aux investigations, analyses, sondages, recherches de justificatifs et d'informations propres à nous assurer :

- du fonctionnement des dispositions assurant le contrôle interne des opérations financières et la conservation du patrimoine,
- de la régularité des opérations enregistrées dans les comptes,
- du bien fondé des valeurs actives et passives inscrites à l'inventaire.

En ce qui concerne les succursales étrangères, nous nous appuyons sur les rapports circonstanciés des auditeurs locaux et procédons nous-mêmes aux vérifications qui nous semblent utiles.

Nous avons pris connaissance des états financiers résumant les comptes soumis à votre Assemblée et des renseignements fournis à leur sujet dans le rapport du Conseil d'Administration et les documents annexes.

Nous estimons que ces documents, entièrement conformes à la comptabilité sociale, présentent avec sincérité la situation financière de votre Société.

Eu égard à l'importance prise par les opérations de change à terme, votre Société, affinant ses méthodes d'évaluation, les a mises en plein accord avec les règles du plan comptable ban-

caire en opérant sur les positions à terme sec en cours, la répartition prorata temporis des charges et des produits entre l'exercice clos et les exercices suivants.

Au terme de nos vérifications et n'ayant rien relevé qui affecte l'égalité entre les actionnaires ou contrevienne à la législation des sociétés, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes soumis à votre approbation.

Le bilan et le compte de résultats qui les résument sont annexés au présent rapport. Le résultat de F 170.423.488,76 qu'ils font apparaître s'entend après excédent des provisions constituées sur les provisions reprises de F 606.660.059,28.

Paris, le 22 avril 1982

Les Commissaires aux Comptes

de BOIS, DIETERLE & ASSOCIES SOCIETE CASTEL, JACQUET
PARIS & ASSOCIES
(B.D.A. PARIS) (C.J.A.)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions visées à l'article 101 de la
Loi du 24 juillet 1966

Mesdames, Messieurs,

L'article 101 de la Loi du 24 juillet 1966 dispose que les conventions intervenues entre la Société et l'un de ses Administrateurs ou Directeurs Généraux doivent être soumises à l'autorisation du Conseil d'Administration lorsqu'elles ne présentent pas un caractère courant ou que le caractère normal des conditions auxquelles elles sont passées ne peut être apprécié par rapport à des références objectives (prix pratiqué sur un marché significatif, conditions découlant d'usages reconnus).

L'article 103 prescrit alors qu'il en soit fait rapport par les Commissaires aux Comptes à l'Assemblée annuelle afin d'en informer les actionnaires appelés ainsi à en apprécier l'intérêt.

La même autorisation doit être donnée lorsque la convention est passée avec une société dans laquelle l'un de vos Administrateurs ou Directeurs Généraux a, directement ou indirectement, des intérêts ou exerce des responsabilités dirigeantes.

Dans ce sens, nous vous rapportons l'échange intervenu entre votre Société et la COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (PARIBAS), MM. de FOUCHIER, MOUSSA, RAMBAUD, FABRE, Lord ROLL OF IPSEN, ESKENAZI, exerçant à l'époque dans les deux sociétés, des fonctions visées par la loi :

50.000 actions PARIBAS PARTICIPATIONS LIMITEE (P.P.L.) et 9.416.642 actions SUN HUNG KAI FINANCE (S.H.K. Finance), deux participations de votre Société ont été échangées contre 1.049.528 actions O.P.B.-PARIBAS détenues par la COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS.

Pour apprécier les termes de cet échange, il a été fait référence aux cours de Bourse pendant la première quinzaine de juin 1981 d'une part à Hong Kong pour S.H.K. Finance, d'autre part à Montréal pour POWER CORPORATION OF CANADA (P.P.L. étant une holding ne détenant que des titres de cette filiale).

Les valeurs respectives résultant du plus haut et du plus bas cours situaient les deux participations ainsi acquises par votre Société entre MF 109,1 et MF 115,5, au regard de quoi les

valeurs prises par les 1.049.528 actions O.P.B.-PARIBAS se sont situées aux niveaux suivants :

	avant le 11.05.81	après le 11.05.82
Sur la base des cours de Bourse (F 80 et F 130 par action respectivement)	MF 136,4	MF 83,9
Sur la base des méthodes de consolidation (avec les plus-values dégagées par l'évaluation au cours de Bourse des participations cotées de l'O.P.B.)	MF 170	MF 141,7
Sur la base de l'estimation par vos services (avec, en outre, les plus-values estimatives sur les participations non cotées)	MF 197	MF 188,9

Au vu de ces données, il a été décidé de retenir comme valeur de base pour comptabiliser cette transaction celle de MF 114,5 correspondant à la valeur d'inscription en comptabilité des actions O.P.B.-PARIBAS dans les comptes de la COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (PARIBAS).

D'autres opérations sur le portefeuille-titres ont été réalisées entre votre Société et certaines filiales ou participations ; soit qu'il n'y ait pas, entre ces filiales et votre Société, de dirigeants communs formellement visés par la loi, soit qu'il s'agisse de filiales à 100 % (dans lesquelles, par conséquent, aucun intérêt tiers n'intervient), soit enfin qu'elles aient été traitées sur la base de références boursières significatives, vos services les ont exécutées sans requérir spécialement l'autorisation du Conseil.

Pour information, nous citerons les plus importantes :

- Achat à CONSEIL INVESTISSEMENT de 80.000 actions SANTA-FE pour MF 9.
- achat à SANTA-FE de 36.025 actions LE SECOURS S.A. pour MF 15,1 et de 46.667 actions COMPAGNIE BANCAIRE pour MF 16,1.

- Achat à PARIBAS WARBURG de 120.000 actions CANADIAN COMMERCIAL BANK pour MF 9,3.
- Vente à O.P.B.-PARIBAS de 46.667 actions COMPAGNIE BANCAIRE pour MF 16,1.
- Vente à PARIBAS INTERNATIONAL de 2.352 obligations convertibles PARIBAS BAHAMAS pour MF 17.
- Vente à la COMPAGNIE AUXILIAIRE de 111.800 actions NOFIG pour MF 0,869 dégageant une moins-value à long terme de MF 10,3.

Paris, le 22 mars 1982

Les Commissaires aux Comptes

de BOIS, DIETERLE & ASSOCIES SOCIETE CASTEL, JACQUET
PARIS & ASSOCIES
(B.D.A. PARIS) (C.J.A.)

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1981 tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de F 170.423.488,76 ; elle approuve notamment la dotation de F 14.630.700,68 à la réserve spéciale de plus-values à long terme.

Elle approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice et fixe le dividende à F 17 par action de F 100 qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de F 8,50), correspond à un revenu global de F 25,50.

Du fait de la distribution en 1981 d'un acompte de F 5 par action à valoir sur le dividende de l'exercice en cours, il sera mis en paiement à partir du 20 Mai 1982 le solde du dividende, soit F 12 par action assorti d'un avoir fiscal de F 8,50.

L'assemblée générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende distribué par action	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1978	5 000 000	F 70 000 000	F 21,00	F 14,00	F 7,00
1979	5 000 000	F 70 000 000	F 21,00	F 14,00	F 7,00
1980	(5 000 000 2 500 000)	F 100 000 000	F 24,00 F 12,00	F 16,00 F 8,00	F 8,00 F 4,00

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil dans les conditions de l'article 19 des statuts de M. Jean-Yves HABERER comme Administrateur.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale réélit MM. Jacques de FOUCHIER et Dominique LECA Administrateurs. Leur mandat prendra fin conformément à l'article 21 de la loi n° 82 155 du 11 Février 1982 portant nationalisation de la société, lors de la nomination de l'Administrateur général prévue audit article.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, les autorisations données au Conseil d'Administration le 14 mai 1981 d'émettre ou de garantir en toutes monnaies des emprunts sous toutes formes.

L'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations, en toutes monnaies pour un montant maximum de F 5.000.000.000.

En outre, l'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 5.000.000.000.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration le 14 mai 1981 d'émettre et de créer par l'intermédiaire des succursales étrangères des certificats de dépôts en monnaies locales.

L'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à créer par l'intermédiaire des succursales étrangères, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des certificats de dépôts en monnaies locales pour un montant maximum de F 10.000.000.000.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966.

BILAN

ACTIF	au 31 - 12 - 1980	au 31 - 12 - 1981
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	1 084 908 679,18	1 478 460 219,64
Banques, Organismes et Etablissements Financiers :		
<i>a) Comptes ordinaires</i>	1 475 179 049,65	1 572 408 727,06
<i>b) Prêts et comptes à terme</i>	22 280 298 595,22	27 716 731 738,14
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	8 116 428 582,79	10 069 572 187,40
Crédits à la clientèle		
<i>a) Créances commerciales</i>	4 615 876 639,72	5 814 357 865,02
<i>b) Crédits à court terme</i>	17 351 458 398,98	28 500 030 445,21
<i>c) Crédits à moyen terme</i>	13 431 612 291,58	17 560 260 988,34
<i>d) Crédits à long terme</i>	3 787 151 834,57	6 608 180 881,54
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	2 496 546 820,78	4 471 182 675,46
Chèques et effets à l'encaissement	1 802 698 816,72	2 039 835 953,68
Comptes de régularisation et divers	2 268 813 509,74	3 545 973 813,05
Opérations sur titres	723 989 439,16	742 575 015,05
Titres de placement	1 282 615 886,67	1 273 521 370,12
Titres de participation et de filiales	613 393 978,43	844 030 216,20
Prêts participatifs	69 901 140,00	118 295 180,00
Immobilisations	450 887 396,06	514 424 606,83
Opérations de crédit-bail	-	30 953 868,54
Acompte sur dividendes	25 000 000,00	37 500 000,00
	81 876 761 059,25	112 938 295 751,28

PASSIF	au - 31 - 12 1980	au 31 - 12 - 1981
Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	5 123 023 688,17	3 411 570 651,16
Banques, Organismes et Etablissements Financiers		
<i>a) Comptes ordinaires</i>	1 570 057 499,11	2 306 493 302,96
<i>b) Emprunts et comptes à terme</i>	30 878 942 166,57	45 227 124 970,35
Valeurs données en pension ou vendues ferme	18 834 412 382,77	24 033 804 761,86
Comptes créditeurs de la clientèle :		
<i>Sociétés et entrepreneurs individuels</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	3 790 541 462,45	4 760 329 487,44
<i>Comptes à terme</i>	8 298 732 907,08	14 619 623 277,70
<i>Particuliers</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	1 088 963 872,40	1 211 014 578,17
<i>Comptes à terme</i>	1 513 078 416,05	1 750 641 042,32
<i>Divers</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	1 471 440 057,60	1 644 357 686,64
<i>Comptes à terme</i>	262 621 740,90	457 840 333,76
Comptes d'épargne à régime spécial	278 602 620,70	369 883 677,39
Bons de caisse	1 269 764 158,09	2 366 634 377,68
Comptes exigibles après encaissement	1 162 652 658,63	1 317 070 553,98
Comptes de régularisation, provisions et divers	3 067 225 329,20	5 272 297 713,67
Opérations sur titres	641 784 650,23	795 915 222,92
Obligations	1 121 348 660,00	1 806 068 420,00
Ecart de réévaluation :		
<i>Provision réglementée</i>	17 499 783,44	16 502 497,98
<i>Réserve réglementée</i>	57 210 215,45	57 210 215,45
Réserves	456 786 645,50	478 522 674,81
Capital	750 000 000,00	750 000 000,00
Report à nouveau	79 965 572,39	114 966 816,28
Bénéfice de l'exercice	142 106 572,52	170 423 488,76
	81 876 761 059,25	112 938 295 751,28

HORS BILAN	
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	
Autres engagements en faveur de la clientèle	

au 31 - 12 - 1980	au 31 - 12 - 1981
11 469 085 178,08	5 895 831 217,63
24 559 137 228,48	4 889 688 685,30
27 339 395 677,74	34 609 701 275,69
18 684 195 452,39	29 052 961 819,97
830 677 158,06	1 836 705 410,57

COMPTE DE RESULTATS

DEBIT	1980		1981		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			7 063 360 183,90		13 402 695 478,84
– Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires . <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers</i> . <i>Emprunts contre effets publics ou privés</i> . <i>Commissions</i>	3 821 348 060,25 1 568 577 110,20 9 807 429,47	5 399 732 599,92		8 314 879 335,92 1 829 059 460,74 19 415 126,17	10 163 353 922,83
– Charges sur opérations avec la clientèle – Charges sur opérations de crédit-bail – Intérêts sur emprunts obligataires – Autres charges d'exploitation bancaire		1 242 134 652,65 62 448,60 71 910 549,83 349 519 932,90			2 415 009 222,02 1 781 990,59 162 956 428,77 659 593 914,63
CHARGES DE PERSONNEL			690 189 141,28		873 117 738,62
IMPOTS ET TAXES			39 845 968,98		62 173 617,61
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			230 856 329,81		305 809 090,64
– Travaux, fournitures et services extérieurs – Autres charges générales d'exploitation		99 932 476,56 130 923 853,25		120 675 919,66 185 133 170,98	
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS			37 761 567,08		45 967 625,62
EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES			363 917 511,96		606 660 059,28
CHARGES EXCEPTIONNELLES			28 921 439,39		76 605 422,08
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION			49 037 698,14		47 607 368,00
PARTICIPATION DES SALAIRES			22 364 011,00		26 809 824,00
IMPOT SUR LES SOCIETES			56 086 740,09		255 625 316,14
BENEFICE DE L'EXERCICE			142 106 572,52		170 423 488,76
TOTAL DU DEBIT			<u>8 724 447 164,15</u>		<u>15 873 495 029,59</u>
CREDIT					
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			8 638 896 668,58		15 719 822 330,58
– Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires . <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers</i> . <i>Prêts contre effets publics ou privés</i>	3 015 131 368,14 868 707 372,60	3 883 838 740,74		5 490 497 366,26 1 230 321 695,01	6 720 819 061,27
– Produits des opérations avec la clientèle . <i>Crédits à la clientèle</i> . <i>Comptes débiteurs de la clientèle</i> . <i>Commissions</i> . <i>Produits des opérations de crédit-bail</i>	3 087 784 871,03 464 734 180,87 50 073 856,17	3 602 592 908,07		6 327 954 359,19 779 622 304,77 59 451 431,87 2 727 740,56	7 169 755 836,39
– Produits des opérations diverses – Produits du Portefeuille-Titres		958 585 610,44 193 879 409,33			1 549 353 676,01 279 893 757,01
REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION			22 364 011,00		26 809 824,00
PRODUITS ACCESSOIRES			4 808 803,35		9 010 266,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS			58 377 681,22		117 852 608,11
TOTAL DU CREDIT			<u>8 724 447 164,15</u>		<u>15 873 495 029,59</u>

**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES
DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1981**

	nombre de titres	%	valeur d'inventaire
OBLIGATIONS			
Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises 17,40 % 1981	14 338		71 690 000,00
Crédit Foncier de France 17,40 % 1981	8 892		44 460 000,00
Caisse Centrale de Crédit Coopératif 17,40 % 1981	7 512		37 560 000,00
GIS juin 1977 à taux variable	25 600		25 344 000,00
Crédit Foncier de France 14 % juin 1980	9 930		18 406 843,80
Crédit Foncier de France 12,60 % janvier 1980	9 910		17 640 691,90
Aéroport de Paris 17,40 % 1981	2 955		14 775 000,00
Nado-Marine 12 % 1979	4 867		7 864 925,99
Autoroutes du Sud de la France 12 % octobre 1979	3 855		6 065 110,05
GIBTP 12 % novembre 1979	7 194		5 384 709,00
Provence, Alpes, Côte d'Azur 17,50 % septembre 1981	2 125		4 250 000,00
GIMER 12 % octobre 1979	5 251		4 118 464,32
GBP (Banques privées) 12 % novembre 1979	4 442		3 500 296,00
Caisse Centrale de Coopération Economique 15,10 % mai 1981	678		3 390 000,00
France-HLM 14,60 % décembre 1980	3 370		2 878 114,80
Salon de Provence 9,95 % mars 1979	250		2 400 000,00
GITT 11,10 % juin 1979	762		1 207 922,40
SDR (emprunt conjoint) 12,10 % décembre 1979	511		856 487,10
GOBTP 18,50 % 1981	129		645 000,00
Provinces de France Poitou-Charentes 14,60 % 1980	555		491 630,10
Régie Nationale des Usines Renault 1981 à taux variable	52		260 307,21
ACOBA (Autoroutes de la Côte Basque) 9,90 % janvier 1979	258		176 861,58
ASSURANCES			
Secours S.A.	36 025	8,14	15 130 500,00
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES			
Société Générale de Financement Intercontinentale "SOGEFI"	112 500	90,00	9 000 000,00
Union Méditerranéenne de Banque	6 000	5,00	6 000 000,00
Crédit Martiniquais	26 056	11,42	2 179 352,12
Banque Centrale de Compensation	16 000	8,00	1 600 048,00
Société d'Étude et de Financement pour la Modernisation des Immeubles "FIMODI"	9 524	13,60	1 252 400,00
Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises	3 970	0,11	944 860,00
Société Financière d'Études et de Placements "SOFINEP"	5 480	18,26	695 960,00
Banque des Antilles Françaises	131 270	6,04	656 162,71
SOFICOMI	1 796	0,08	245 326,45
Société d'Étude pour l'Expansion du Bassin de l'Adour "SEBADOUR"	2 315	2,78	243 075,00
Société pour le Financement de la Protection de la Nature et de la Lutte contre la Pollution "SOFINAT"	1 265	4,21	126 500,00
Auxiliaire de Financement International	1 250	5,00	125 300,00
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE			
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "OPB-PARIBAS"	5 104 117	98,79	551 925 570,78
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI-PARIBAS"	1 136 922	10,33	102 735 741,04
Santa Fé	80 000	8,48	9 080 000,00
Canadian Pacifique Limitée	32 400	0,03	7 403 076,00

	nombre de titres	%	valeur d'inventaire
Conseil Investissement	49 970	99,94	6 988 074,73
Foncier Investissement	13 060	—	3 343 750,00
Sogepar	10 020	—	2 470 073,84
Sogepargne	8 270	—	2 041 449,50
Essor	16 000	—	2 000 000,00
Société Immobilière Française pour l'Investissement "SIFIS-SIEMENS"	18 000	7,20	1 800 000,00
Épargne Assurance	11 786	—	1 620 766,30
Via-Investissements	9 990	—	1 248 750,00
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer	237 440	20,00	1 187 200,00
Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Étranger "SPS"	1 663	0,41	564 002,36
Obligations convertibles	4 390	—	548 750,00
Sicobli	44	—	534 961,60
Épargne Revenu	1 980	—	482 506,20
Gimer	3 000	4,43	300 000,00
GMF Obligations	25	—	250 000,00
Antin Gérance	2 034	20,34	203 399,70
CGE Développement	1 960	3,92	196 000,00
Mondiale d'Investissement	1 618	—	162 447,20
Finemep	1 468	20,00	146 798,25
Groupement pour le Financement de l'Audiovisuel et de la Télédistribution Generco "GIFATEL"	1 247	4,51	124 700,00
	1 100	22,00	110 000,00
AUTRES TITRES DE PLACEMENT ET DE PARTICIPATION			
Neiman S.A.	15 998	15,95	36 106 186,58
Rhône-Poulenc	22 648	0,09	2 733 613,60
Prouvost oblig. conv. 8 % 1978	3 193	—	625 061,68
Cycles Peugeot	3 650	1,09	524 505,00
Dafsa	3 757	215	504 879,35
GOBTP	4 000	3,20	400 000,00
Signaux et Entreprises Electriques	861	0,18	327 205,83
Transgène	1 837	18,37	183 700,00
Hôpitaux de France	25	—	125 000,00
Titres énumérés ci-dessus			1 050 564 018,07
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle des bourses de valeurs			767 271 582,59
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle des bourses de valeurs			1 171 114,71
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000 par catégorie			2 129 970,92
I - VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE-TITRES METROPOLE			1 821 136 686,29
II - VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE-TITRES DES SUCCURSALES A L'ETRANGER			296 414 900,03
TOTAL			2 117 551 586,32
Se décomposant en : TITRES DE PLACEMENT			1 273 521 370,12
TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES			844 030 216,20
TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE 1981 :			
A - FILIALES A PLUS DE 50 % (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)			
Banque Paribas du Canada			100 000 actions
Société Générale de Financement Intercontinentale SOGEFI			112 500 actions
B - PARTICIPATIONS (participations acquises ou portées à 10 %)			
Nofig			28 200 actions
Noficom			200 actions
Neiman S.A.			15 998 actions
Finemep			1 055 actions

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES
ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1981**

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue (en %)
<i>I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas.</i>			
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas) :			
. SOGEFI	12 500 000,00	124 650,11	90,00
. Banque de Paris et des Pays-Bas Internationale Houston C ^o	\$ 2 000 000,00	\$ 500 000,00	100,00
. Banque Paribas du Canada	\$ Can. 10 000 000,00	—	100,00
. Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "O.P.B. - PARIBAS"	258 300 000,00	257 188 458,11	98,79
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas) :			
. Neiman	10 024 400,00	125 146 451,39	15,95
. Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI - PARIBAS"	550 000 000,00	850 930 861,19	10,33
<i>II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>			
A - FILIALES			
. Françaises			
. Etrangères			
B - PARTICIPATIONS			
. Dans les sociétés françaises			
. Dans les sociétés étrangères			

Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BPPB en 1981
9 000 000,00	—	—	471 816,22	P 1 866 493,69	—
10 689 350,00	—	—	\$ 1 130 118,82	\$ 33 605,00	—
47 150 000,00	—	—	—	—	—
551 925 570,78	200 000 000,00	—	68 477 506,73	37 014 844,78	36 239 230,70
36 106 186,58	—	—	3 053 024,21	16 202 401,67	1 729 840,00
102 735 741,04	197 729 214,20	10 000 000,00	140 913 765,67	110 619 534,62	11 369 220,00
7 055 074,73	11 044 116,13	—			3 198 080,00
2 935 600,00	—	—			—
7 128 652,95	364 424 583,53	428 332 000,00			359 357,86
3 602 117,47	—	—			271 418,10

RESULTATS FINANCIERS
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

	1977	1978	1979	1980	1981
I- SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	500 000 000	500 000 000	500 000 000	750 000 000	750 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	5 000 000	7 500 000	7 500 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II- RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Produits d'exploitation bancaire	2 988 938 961	3 417 630 352	4 920 968 385	8 643 705 422	15 728 832 597
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	273 584 098	355 124 442	232 722 511	648 910 090	1 126 283 858
c) Impôt sur les bénéfices	36 206 116	35 077 187	42 637 377	56 086 740	255 625 316
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	71 603 265	85 273 564	93 520 740	142 106 573	170 423 489
e) Montant des bénéfices distribués	70 000 000	70 000 000	70 000 000	100 000 000	127 500 000
III- RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	47,48	64,01	38,02	94,85 *	116,09
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	14,32	17,05	18,70	22,74 *	22,72
c) Dividende versé à chaque action	14,-	14,-	14,-	{ 16,- (1) 8,- (2)	17,-
IV- PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	3 462	3 412	3 363	3 324	3 347
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	264 929 507	301 386 633	336 158 715	396 612 778	490 573 427 (3)
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc..)	108 068 628	125 223 391	145 763 029	169 762 871	173 700 666 (3)

* Compte tenu du fait que les 2 500 000 actions émises en 1980, ont été créées jouissance 1 - 7 - 1980

(1) actions anciennes

(2) actions nouvelles jouissance (1-7-80)

(3) montants non comparables à ceux des années précédentes, en raison d'une modification du plan comptable.